



INSTITUT SAINTE- MARIE

Rue de l'Église 7

6210 RÈVES

Projet d'établissement

Notre projet d'établissement exprime notre volonté de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur. Nous y définissons nos actions prioritaires. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret Mission du 24 juillet 1997 et en cohérence avec le projet éducatif du réseau de l'enseignement libre catholique.

La mise en œuvre du projet d'établissement s'inscrit en continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école.

Notre projet d'établissement devra être confronté aux réalités du terrain et à la disponibilité de moyens. Pour effectuer cette confrontation entre notre intention et notre action, une évaluation annuelle sera faite au Conseil de Participation qui en a reçu le mandat.

Objectifs généraux de l'enseignement en Communauté Française

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences
3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

In Décret Mission article 6

Une école chrétienne

Une école catholique est faite de libertés : de parole, d'organisation, de programmes, ... Elle questionne le sens, la morale, l'éthique. Elle nous plonge dans nos racines culturelles, notamment par le cours de religion catholique, mais pas seulement.

Dans une société très individualiste, l'attention et le respect de l'autre restent au cœur du message évangélique. La foi n'invite qu'à l'amour. L'école catholique doit se vérifier et s'exprimer dans ses actes. L'espérance chrétienne conduit à une volonté de dépassement, à une remise en route des jeunes en difficulté. C'est dans cet esprit que se construisent nos actes éducatifs et pédagogiques.

La pastorale scolaire propose des moments privilégiés à Noël et à Pâques. C'est le moment d'une ouverture au quart-monde et au tiers-monde.

Une opération solidaire au moins est proposée chaque année (Entraide et Fraternité, Mojoca ou ...).

L'équipe de pastorale tente de développer des moments d'intériorité et d'habiter le sens des démarches entreprises, pour les jeunes et pour les adultes de la Communauté Scolaire.

Objectifs particuliers de notre Collège

Notre enseignement est de transition. Il veut préparer la plupart de nos élèves aux études supérieures et aussi, une minorité, à une entrée directe dans la vie professionnelle. Pour cela, nous voulons permettre au plus grand nombre de réaliser le parcours des humanités de façon valorisante, en poussant chacun à donner le meilleur de lui-même. Nous essayerons, par notre suivi et nos encouragements, de faire découvrir le plaisir d'apprendre, de découvrir, de se dépasser, ...

Dans ce cadre, des concours, olympiades, défis, ..., sont proposés aux élèves de l'établissement.

Une attention particulière est portée aux élèves « à la marge » : ceux pour qui le parcours scolaire est difficile pour de multiples raisons (difficultés de compréhension, de maîtrise des matières, situations familiales particulières, problèmes de santé ou de handicap, jeunes à haut potentiel, ...).

La méthode de travail est intégrée à chaque cours. C'est le professeur titulaire qui est le plus à même d'aider l'élève en difficulté. L'école essaie que le recours à des opérateurs extérieurs (échec à l'échec, cours particuliers, rattrapage ...) soit réservé à des difficultés exceptionnelles. La remédiation reste proposée au 1^{er} degré au moins, soit collectivement, soit dans des suivis en très petits groupes afin que tous puissent atteindre les compétences socles prévues à 14 ans.

Toutefois, l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants sont attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres avec l'aide, le suivi et le soutien de ses enseignants.

Nous bénéficions d'un cadre exceptionnel. Nous souhaitons éduquer les jeunes à admirer, profiter et respecter cet héritage. Notre planète demande une grande attention. Elle commence par le respect de son environnement et par de bonnes pratiques (énergie, déchets, ...).

Au troisième degré, un accompagnement particulier est réservé aux élèves pour les préparer aux études supérieures et au choix d'un métier dans le dispositif « Travail de fin d'étude - Journées découverte Professions ». Ce projet, encadré par tous les professeurs de l'école, est développé en coordination avec les matières disciplinaires et a également des objectifs scolaires.

Les rencontres avec les familles sont essentielles. L'école accueille les Parents au moins trois fois par an. Des contacts individuels sont favorisés pour développer une synergie école - famille qui porte le projet d'apprentissage du jeune.

Mises en œuvre pour 2015 - 2019

- ❑ Valorisation du travail et de l'effort : L'élève sera invité à être un acteur de son apprentissage et à développer sa volonté de progresser, à mettre à profit le temps passé à l'école (temps d'étude, ...).
- ❑ Organisation d'un dispositif particulier de remédiation par l'organisation de duos (cours donnés partiellement par deux professeurs) en 2^e en langues et en 4^e langues et math.
- ❑ Organisation au 1^{er} degré d'un suivi particulier afin de permettre au plus grand nombre d'atteindre les compétences à 14 ans.
- ❑ Introduction progressive des technologies de l'information et de la communication dans la pratique scolaire (tableaux interactifs, tablettes numériques, ...).
- ❑ Un Wifi à vocation pédagogique sera accessible à tous les élèves dès la troisième.

Notre ouverture sur le monde extérieur

Des activités sont régulièrement proposées aux élèves, par exemple et sans que ce ne soit ni une liste exhaustive, ni une liste contraignante :

- ❑ Voyage scientifique à Vierves
- ❑ Activités sportives diverses
- ❑ Concert, théâtre, cinéma, expositions, ...
- ❑ Accueil à l'école (sciences, « Avocat à l'école », Prix farniente, ...)
- ❑ Ouverture au monde politique (visite du parlement, partis politiques à l'école ...)
- ❑ Voyages de classe, notamment en 6^e année - En principe un voyage par degré
- ❑ Excursion annuelle ludique et/ou culturelle
- ❑ Activités ludiques et de rencontre (Saint-Nicolas, Fancy-Fair, Souper Rhétos...)

Elles s'inscrivent dans le projet éducatif global. Ces activités demanderont une participation financière aux familles. L'école veillera à ce que ces coûts restent supportables par les familles.

Plan d'Actions Collectives au premier degré

Depuis le passage automatique de 1^e en 2^e commune, chaque école déploie un dispositif d'encadrement et de remédiation pour permettre au plus grand nombre d'atteindre le niveau attendu au CE1D.

Le PAC repose fondamentalement sur une logique d'action qui entend dépasser le simple constat. Il s'appuie sur la conviction que toute réalité peut être changée moyennant un engagement partagé de l'enseignant et de l'élève et une certaine patience. Le PAC repose également sur une logique d'actions multiples. Il s'appuie sur la conviction que la solution unique n'existe pas au regard de l'actuelle hétérogénéité des difficultés.

*Le PAC s'appuie par essence sur la **dimension collective**.*

Les enseignants

Deux professeurs titulaires encadrent chaque classe et assurent le suivi individuel. Ils sont les premiers interlocuteurs de l'élève et de sa famille.

Le conseil de classe se réunit quatre fois par an : à la Toussaint, à Noël, à Pâques et en Juin. Il a pour mission de dépasser les constats et de proposer les actions spécifiques nécessaires pour les élèves en difficulté. Chaque élève y est évoqué, quel que soit son parcours.

Les enseignants sont formés dans différentes matières lors de formations continuées : DYS, TDA, HP, TICE, gestion mentale.

L'évaluation certificative est soutenue par une évaluation formative de même niveau qui donne à chacun l'occasion de mesurer l'attente des acquis et compétences.

Le PMS assure des suivis collectifs en classe et individualisé quand cela s'avère nécessaire. Chaque semaine, une rencontre avec la direction analyse les besoins individuels.

Les activités d'aide à la réussite

Des aides spécifiques en mathématiques et langues modernes sont organisées chaque semaine en fin de journée.

Des ateliers sont proposés pendant les temps de midi sur différentes thématiques transversales d'aide à la réussite (mémorisation, gestion mentale, planification, mind mapping, ...). L'élève s'y inscrit pour une durée de 4 à 6 semaines.

D'autre part, un suivi individuel est proposé par l'école en logopédie et soutien scolaire.

Un Plan Individuel d'Apprentissage est mis en place pour les élèves en grande difficulté.

En fin de première année, si les acquis d'un élève sont fragiles, il intégrera dès la rentrée en 2^e l'option C14 (Compétences à 14 ans). Elle est constituée de 2h de français et de 2h de mathématiques en lieu et place des Activités Complémentaires (AC). L'accord de ses Parents sera nécessaire à cette intégration. Un départ de C14 pour suivre des AC classiques, ou vice versa relèvera, en cours d'année, du Conseil de Classe. Tous les élèves de 2S suivent obligatoirement cette option tant que les acquis dans ces deux matières le nécessitent. Seul le Conseil de Classe pourra modifier cette situation. Tout élève qui intègre l'option C14 sera suivi par un PIA.

En 2^e année commune, le cours de langue moderne est organisé en duo à raison d'une heure par semaine. Cela favorisera le travail à rythme différencié dans chaque groupe.

Evaluation des dispositifs

Ces dispositifs sont évalués en différentes instances : régulièrement par le staff de direction, occasionnellement par le Conseil d'Entreprise, une fois par an en Assemblée Générale.

Différents indicateurs en permettent l'évaluation. En première ligne, citons les résultats des élèves en comparaison avec les statistiques disponibles pour des élèves d'un même milieu socioculturel (CE1D). Nous pouvons aussi observer l'évolution des résultats d'un individu aisément avec les bulletins informatisés. L'application du PIA et sa rédaction par les enseignants sont autant de mesures du parcours accompli.

Une rencontre annuelle avec les enseignants engagés dans ces dispositifs sera consacrée à son évaluation avant reconduction.

